Visite de Quartier : Ferme de Croze,
le 21 mai 2024

Etaient présents :

Elus :

M. Loïc GACHON, Maire de Vitrolles, Mme Jin NERSESSIAN, Adjointe au Maire, M. Daniel AMAR, Adjoint au Maire, M. Philippe GARDIOL, Adjoint au Maire, Mme Marie-Claude MICHEL, Conseillère Municipale, Mme Bernadette HAMOU-THERREY, Conseillère Municipale

Services :

M. Thierry GRALL, Directeur de Cabinet, M. Philippe KRAMER, Directeur Général des Services Techniques, M. Jean-Luc BAEZA, Responsable service Stratégie Territoriale et actions CLSPD, M. Patrick LAFON, Responsable Pôle Propreté Urbaine et M. Jérémy MARTINEZ, Chargé de proximité.

Une quarantaine de riverains.

Début : 18h00,

Sujets abordés :

Voirie, circulation :

- Avenue Jean Monet, au niveau du Lidl : Le réseau pluvial est bouché.

Réponse : Les services propreté et voirie prennent en charge cette demande, une intervention rapide va être programmée.

- Il y a des problèmes de stationnement dans les lotissements du quartier

Réponse : Ce problème n'est pas propre au quartier, Les quartiers de Vitrolles ont été construits rapidement avec des logiques de stationnement sur les parcelles des propriétaires. Or aujourd'hui, le stationnement sur les parcelles n'est plus suffisant. La Ville de Vitrolles prend en considération cette problématique, c'est pourquoi, toute nouvelle opération immobilière se voit imposer des règles de stationnement qui vont au-delà de la réglementation. Les Orientations d'Aménagement et de Programme du Plan Local d'Urbanisme vont en ce sens.

- Le projet d'aménagement du boulevard Marcel PAGNOL est-il toujours d'actualité ?

Réponse : Le projet est toujours actif. Le Maître d'Œuvre a été sélectionné et nous sommes entrés dans l'étape d'avant-projet.

- Au niveau du ralentisseur devant le numéro 1 de l'avenue de Saint Germet, il y'a des problèmes de fissures et d'écoulement d'eaux pluviales.

Réponse : Le service de la voirie prend note de cette demande et va étudier le problème.

- Le sol de la Place des Cigales se déforme.

Réponse : Après s'être rendus sur place, il est constaté, une déformation effective du revêtement surement dû à une trop grande concentration d'arbres. Les services Voirie et Espaces Verts vont étudier le problème. Deux platanes nécessitent une expertise.

Espaces Verts :

- Quand est prévu l'entretien du canal vert ?

Réponse : L'entretien du Canal Vert est programmé pour la mi-juillet.

- Est-il possible de tailler les platanes de la Place des Cigales et venir nettoyer les feuilles mortes ?

Réponse : Les platanes sont des arbres qui se portent très bien quand on ne leur impose pas de taille sévère. La ville de Vitrolles a donc fait le choix de les laisser en port libres à moins qu'il y ait une problématique liée à la sécurité.

Le service Propreté prévoit une intervention pour le nettoyage des feuilles.

- Où en est le projet d'aménagement du Parc Fernandel ?

Réponse : Le projet tel qu'il avait été présenté a été ajourné. Il est apparu plus prioritaire d'intervenir sur des lieux à désimperméabiliser et à désartificialiser. Cependant, l'entrée du parc, va être nettoyée et aménagée.

- Qu'en est-il du cheminement piéton par le moulin ?

Réponse : Il sera fait plus tard, il n'y a aucune planification à ce jour.

- Les lauriers de l'intersection entre la Rue du Jas et l'Allée de la Vanade ont besoin d'une taille.

Réponse : La taille de ces lauriers est intégrée dans la planification des tailles du service Espaces Verts. Elle va avoir lieu prochainement.

Propreté :

- Il y a un problème de propreté dans le quartier, il y a beaucoup d'herbes et de feuilles autour des maisons.

Réponse : Il est rappelé que les herbes et les feuilles ne sont pas un problème de propreté, la nature n'étant pas sale.

Les services municipaux interviennent néanmoins chaque année sur ce sujet, bien que la règlementation, ici le Code Civil, prévoit qu'il incombe au propriétaire de nettoyer, désherber et déneiger le tour d'échelle de sa propriété.

- Le Chemin derrière Lidl est dans un état de saleté avancé, il y a de nombreux détritus et des encombrants.

Réponse : Les services Propreté et Espaces Verts prévoient une intervention commune.

- Sur le Plateau de Vitrolles, il y a un problème récurrent de dépôts sauvages.

Réponse : Les services de la Ville connaissent bien ce problème et sont mobilisés toute l'année sur ce problème.

La Ville de Vitrolles va prochainement expérimenter un protocole de vidéo-verbalisation spécifique aux dépôts sauvages.

- Au niveau des logements collectifs, est-il possible de doubler le nombre de poubelles jaunes.

Réponse : Cette question porte sur une compétence métropolitaine. La question doit être abordée entre la copropriété et la Métropole Aix-Marseille.

Autres sujets :

- Il y a eu un vide grenier au Pré de Croze qui a posé des désagréments.

Réponse : L'organisation de ce vide grenier n'a pas été conforme au cahier des charges. Les services municipaux ont pris contact avec les organisateurs pour le leur signifier.

- Problème de pollution sonore due aux passages de avions.

Réponse : Il n'y a pas plus d'avions au départ de l'aéroport qu'avant la période COVID. Néanmoins, la fréquence des vents de Sud ayant augmentée, il y a plus de décollage face au Sud qui passent ensuite au-dessus de Vitrolles ou des Pennes Mirabeau selon leur vitesse d'ascension. Les appareils qui ont une vitesse d'ascension trop faible ne doivent pas survoler le plateau et doivent prendre le couloir qui survolent l'autoroute aux Pennes Mirabeau. Certains le font tout de même occasionnant une forte gêne pour les habitants.

La Ville de Vitrolles est en contact régulier avec l'aéroport et les compagnies aériennes. Des améliorations marginales peuvent être espérée, notamment sur les horaires des vols.

Une procédure de signalement a été mise en place par l'aéroport, par mail à s-env@mrs.aero ou par téléphone au 04 42 14 14 41 (en laissant un message sur le répondeur).

- Où en est le projet du Bar du Prince ?

Réponse : Le projet est actuellement suspendu.

- Il y a des problèmes de rats dans le quartier.

Réponse : Le service de la voirie s'occupe de planifier les dératisations, en collaboration avec les gestionnaires des réseaux et les bailleurs ou copropriétés.

- Est-il possible de rénover la Maison de Quartier.

Réponse : C’est un projet colossal qui demandera d’être traité, il nécessitera une reprise de toute l’isolation du bâtiment, la création d’accès PMR aux étages.

Ce projet ne pourra être entrepris que sur du long terme, avec une vision stratégique de l’utilisation du bâtiment dont une présence quotidienne de personnel municipal.

Fin de la visite de quartier : 19h30.